



Axes prioritaires dans le domaine de la santé pour l'année 2017

1. Appui au renforcement des programmes sanitaires prioritaires (urgences de proximité, santé de la mère et de l'enfant, santé de la reproduction, santé mentale, santé des populations à besoins spécifiques, santé des jeunes et adolescents) ;
2. Promotion de la santé et des modes de vie sains ;
3. Renforcement de la mobilisation pour l'amélioration de la santé en milieu rural ;
4. Appui à la couverture sanitaire en mode fixe et par les caravanes médicales ;
5. Contribution au renforcement des compétences des ressources humaines en santé ;
6. Amélioration des prestations sanitaires au profit des personnes âgées ;
7. Participation à la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles ou épidémiques ;
8. Participation à la prévention et la lutte contre les maladies chroniques et le cancer ;
9. Participation dans l'exécution du plan du secteur de la santé dans le domaine de la santé de l'environnement ;
10. Contribution à la réduction des iniquités en santé fondées sur le genre.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and a flourish.